

Conseil Municipal du 15 avril 2021

Synthèse de la délibération 21_2021 :

BUDGET PRIMITIF 2021 : SYNTHÈSE

Rapporteur : Max FREY, Adjoint

1 – PRESENTATION GLOBALE

Section	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement	5 087 298.32 €	5 087 298.32 €
Investissement	1 354 297.10 €	1 354 297.10 €
TOTAL	6 441 595.42 €	6 441 595.42 €

2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chaque année les recettes et dotations des communes reculent en raison du désengagement financier de l'Etat qui se combine cette année avec la perte de la taxe d'habitation et la gestion de la crise sanitaire. C'est la raison pour laquelle les recettes et les dotations budgétaires inscrites en 2021 sont la quasi-reproduction des recettes de l'exercice 2020.

Les principales recettes de fonctionnement

Atténuations de charges	56 000.00 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	243 197.00 €
Impôts et taxes	3 603 129.99 €
Dotations et participations	1 086 668.90 €
Autres produits de gestion courante	76 295.73 €

L'atténuation de charge : concerne l'indemnisation de l'absentéisme pour raison de congé de santé et reste très fluctuante chaque année.

Les produits des services, du domaine et ventes diverses : concernent les concessions de cimetières et les diverses redevances à caractère culturel, social et périscolaire.

Les impôts et taxes : concernent la taxe d'habitation pour 2 830 641 € et autres impôts comme l'attribution de compensation, le fond de péréquation, la taxe d'électricité et la taxe de séjour.

La volonté de la commune est de maintenir, pour l'année 2021, le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Non Bâties, identiques à ceux adoptés en 2020

La disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sera compensée pour les communes par le transfert de la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties perçues sur le territoire,

Les dotations et participations : concernent la Dotation Globale de Fonctionnement (Département, Région, Etat) attendue,

Autres produits de gestion courante : concerne les retenues des arrondis de l'impôt à la source.

2-2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour 2021, nous avons essayé de nous rapprocher au plus près des recettes et des dépenses réelles de 2020 et d'anticiper les évolutions probables pour inscrire les lignes budgétaires tant en dépenses qu'en recettes, même si leur niveau est toujours strictement surveillé, certaines charges restent, à ce jour, incompressibles, notamment :

- La crise du COVID-19 et plus précisément l'achat de matériels de protection,
- La formation continue obligatoire de la Police Municipale, hors cotisation,
- Les habilitations du personnel,
- Les décisions gouvernementales comme le PPCR (Parcours Professionnel des Carrières et Rémunération),
- L'accroissement des normes informatiques,
- L'entretien et réparation des bâtiments, des réseaux électriques,
- Les contrats de prestations comme la Sodexo, la maintenance informatique, les assurances ...

Tous les services sont ainsi appelés à la maîtrise de leurs dépenses de fonctionnement.

Les principales dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	1 243 602.94 €
Charges de personnel	3 093 083.00 €
Atténuations de produits	92 300.00 €
Dotations aux amortissements des immobilisations	242 278.10 €
Autres charges de gestion courante	294 611.05 €
Charges financières	25 548.70 €

Charges à caractère général : concernent les dépenses de gestion courante de 1 243 602 € en 2021 (1 389 946 € en 2020)

Charges de personnel : concernent la rémunération et cotisations des agents et de l'employeur représentant une augmentation de 2.81 % en 2021 (3.54 % l'année précédente)

Atténuations de produits : concernent le prélèvement au titre de la loi SRU (77 000 €) et du fond de péréquation ressources communales (11 300 €)

Dotations aux amortissements des immobilisations : concernent les coûts d'amortissement du matériel, des équipements du cimetière, des réseaux d'électrification, mobilier, matériel informatique ...

Autres charges de gestion courante : concernent les redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels, indemnités des élus, les frais de formation, les frais de représentation, les subventions aux associations (94 200 €) et au CCAS (49 000 €)

3 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à court, moyen ou long terme. L'investissement procède à l'augmentation du patrimoine communal.

Les principales recettes en Investissement

Opérations d'ordre de transfert entre sections	242 278.00 €
Dotations, fonds divers et réserves	325 000.00 €
Les subventions d'investissement	462 019.00 €
Emprunts et dettes assimilés	300 000.00 €
Autres immobilisations financières	25 000.00 €

Les opérations d'ordre de transfert entre sections : concernent l'amortissement du matériel, des équipements du cimetière, des réseaux d'électrification, mobilier, matériel informatique

Les dotations, fonds divers et réserves : concernent la récupération du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)

Les subventions d'investissement : concernent les subventions du Département, de la Région, de la Métropole, de l'Europe et autres fonds attendus par la collectivité.

Les emprunts et dettes assimilés : concernent l'emprunt inscrit cette année afin de financer les locaux dits des « 4 chemins »

Autres immobilisations financières : concernent l'affectation des compensations allouées par le Groupement des Communes à Fiscalité Propre (GFP)

Les principales dépenses en Investissement

Emprunts et dettes assimilées	144 552.52 €
Subventions d'équipement versées	8 000.00 €
Immobilisations incorporelles	30 493.20 €
Immobilisations corporelles	554 413.18 €
Immobilisations en cours	607 597.50 €

Emprunts et dettes assimilées : concernent les 4 emprunts en cours (Aire d'athlétisme/Etude crèche (480 000 €), travaux restauration scolaire (106 500 €), travaux extension école maternelle (1 000 000 €), Etude pour les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire (385 000 €).

Subventions d'équipement versées : concernent les opérations « façade »

Immobilisations incorporelles : concernent les concession et droits similaires d'acquisition de Logiciels

Immobilisations corporelles : concernent les acquisitions et aménagements divers (bâtiments, voirie, mobiliers...)

Immobilisations en cours : concernent tous les travaux qui restent à réaliser et prévus.

Liste des différents projets

Projets	Montants
Subvention équipement opération façades	8 000.00 €
Parking communal mairie	20 000.00 €
Création/réfection cheminements piétons/PUMPTRACK	30 000.00 €
Réfection/accessibilité allées cimetière/Reprise concession/Réhabilitation monument/Bornes	35 000.00 €
Mise en valeur du patrimoine forestier /débroussaillage	44 600.00 €
Aménagement Espace Famille (VRD + Mobilier + clôture bois)	37 000.00 €
Travaux falaise ZAC Jérôme (Curetage ravinement)	10 000.00 €

Cylindres serrurerie (Badges d'accès aux locaux)	6 000.00 €
Remplacement et installation alarmes anti-intrusion	5 000.00 €
Sécurisation et réfection des abords du hall d'accueil sportif	20 000.00 €
Rénovation appartement (locaux occupés par le Secours Catholique)	10 000.00 €
Rénovation/Aménagement + Brasserie centre-ville	120 000.00 €
Installation de voiles d'ombrage cour crèche	7 000.00 €
Achat d'une ombrière école élémentaire	25 000.00 €
Rénovation hall, loge et scène du centre André Malraux	5 000.00 €
Réfection route Carraire des Nouvelles	10 000.00 €
Achat 15 ventilateurs école élémentaire	5 000.00 €
Acquisition débroussailleuse	3 000.00 €
Acquisition de radar pédagogique	5 000.00 €
Acquisition outils/matériels services techniques	8 000.00 €
Pose de protections solaires (films) sur les vitrages sud de l'école maternelle	4 000.00 €
Acquisition matériel illuminations	8 000.00 €
Assistance Maîtrise d'Ouvrage pour avant-projet de l'école élémentaire	450 000.00 €
Aménagement locaux des 4 chemins	300 000.00 €
Imprévus bâtiments divers	20 000.00 €
Travaux VRD pour connexion fibre et caméras/Dojo, école maternelle, Stade, Crèche	30 000.00 €
Achat caméras et vidéoprotection	100 000.00 €
Échéances emprunts	144 552.52 €
Progiciel CAF	15 000.00 €
Concessions, abonnements applications Iliwap et autres/Adm	15 000.00 €
Remboursement subvention projet accessibilité école élémentaire	19 702.00 €
Ecole maternelle Entretien Centrale de Traitement d'Air (Alarme)	2 278.80 €
Garde-corps en acier aire de jeux enfants	5 000.00 €
Entretien périodique système sécurité	1 453.20 €
Groupe motopompe et autres	7 000.00 €
Barnum élections (services techniques)	2 000.00 €
Climatisation hall d'accueil sportif	7 000.00 €
Chariot élévateur	15 000.00 €
Manifestations sportives	15 000.00 €
Véhicule CCF	52 000.00 €
Matériel informatique	10 000.00 €
Lampes vidéoprojecteur école élémentaire	1 760.00 €
Armoire rangement matériel son centre André Malraux	1 500.00 €
Eclairage public / complexe Sportif, Dojo, Pumptrack, Route de cassis, mât accidenté	47 038.32€

C O N C L U S I O N

Les marges de manœuvre destinées à dégager des crédits pour l'investissement sont toujours étroites.

Toutefois, le budget 2021 permet de poursuivre le programme ambitieux engagé, tout en continuant à dégager des crédits pour l'investissement « courant » comme la réhabilitation ou la rénovation des bâtiments communaux, l'acquisition de logiciels plus performants pour une optimisation du fonctionnement des services municipaux, le remplacement des matériels et outillages techniques, l'entretien des terrains et le déploiement de la fibre.

Concernant le fonctionnement, compte tenu du faible niveau des dotations de l'Etat, dès lors que des possibilités d'économies seront identifiées, les contrats seront renégociés, les différentes procédures d'achat seront contenues afin de réduire les dépenses tout en maintenant l'effort et le niveau de service public attendu par les administrés.